

**Procès-verbal du Conseil d'École du jeudi 17 mars 2022**

Composition du Conseil :

Personnel enseignant		Représentants des parents d'élèves		IEN	Mairie
Présents	Absents	Présents (T ou S)	Absents	Mr CASTELLI, Inspecteur de l'éducation nationale (Excusé)	Mr AIRAUD, Adjoint au maire - délégué à l'éducation  Sébastien BISTON Directeur Service Sport Jeunesse Education
Mme ATTENOT Mme BEDARD Mr DE PUGA Mme ERARD Mme POLET	Mme DUWELZ (Excusée)  Mme BALANDIER (Excusée)	Mme BELLE Mme SAINTOT Mr SAINTOT Mme JUSSY Mme VIROT Mr BINDLER	Mr MAYER (Excusé) Mme MASSON (Excusée) Mme MATT(Excusée) Mme HOERD (Excusée)		

<b>Ordre du jour</b>	1. Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine	6. Questions des parents d'élèves a. Gel hydro alcoolique / savon b. Signalétique routière c. Suppression d'un poste d'ATSEM d. Cycle piscine Prise de rendez-vous pour le dernier conseil d'école
	2. Santé	
	3. Sécurité	
	4. Objets à vendre	
	5. Calendrier des activités	

## 1. Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine

- L'effectif actuel de l'école maternelle est de 144 élèves pour 5 classes.

Des mouvements ont lieu au cours de l'année. Pour cette année, nous avons eu :

- 2 radiations (Classe PS/MS 1 – Classe GS 2)
- 5 inscriptions ( 2 en Classe PS/MS 1 – 1 en Classe GS 2 – 2 en Classe MS 3)

• 3 AESH interviennent dans l'école. Depuis début mars, Pascale MARTIN est arrivée dans l'école. Anne-Claire MARTY est maintenant dans la classe de GS. Angela OLIVIERO a quitté l'école. Sandrine BOURBLANC assure toujours un suivi dans 2 classes (Classe 1 PS/MS le matin, Classe 2 GS l'après-midi). Nous ne connaissons pas les AESH qui seront avec nous l'année prochaine.

- Les prévisions des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont de 119 élèves pour 5 classes, avec :
  - PS : 36 (28 du secteur + 8 du secteur mixte)\*
  - MS : 39 (40 PS – 1 départ)
  - GS : 44 (43 MS + 1 maintien)
  - TOTAL : 119

\* Le chiffre des futurs petits vient des naissances domiciliées de 2019 dont les adresses des parents dépendent de notre secteur.

**Question :** Avez-vous connaissance d'éventuelles corrections à apporter à ces effectifs ?

**Informations CE :** Les chiffres ont été donnés par la mairie en début d'année et aucun nouvel élément n'a été donné ce jour. Mr AIRAUD ajoute tout de même que l'accueil des réfugiés est en cours d'étude. La mairie est en attente d'éléments de la préfecture.

Les parents ont demandé si la répartition entre les différentes écoles de Villers pouvait être anticipée afin d'équilibrer les effectifs. Mr AIRAUD confirme que la mairie a une carte scolaire à respecter pour les arrivées en cours d'année. Pour ce qui est des réfugiés, la répartition peut être adaptée (hors carte scolaire).

- Les effectifs seront ajustés courant mai :
  - Le 9 mai aura lieu la réunion de dérogation
  - Il sera demandé aux parents de signaler les changements d'école pour la prochaine rentrée scolaire.
- Depuis le 14 mars, les pré-inscriptions pour la rentrée prochaine se font en mairie. Les inscriptions seront finalisées par un rendez-vous individuel à l'école.

## 2. Santé

- Le sport c'est la santé ! Merci à la mairie pour l'attribution d'un budget de 315 euros pour du matériel de motricité.
- **PMI :** Après les vacances de printemps, des visites médicales auront lieu pour tous les MS. Ces visites sont réalisées par une puéricultrice de la PMI. Il sera demandé d'apporter le carnet de santé. Nous ne savons pas encore si les parents seront conviés à ces visites.
- **COVID :** Depuis le 28 février 2022, lorsqu'il y a un élève malade, ses camarades de classe doivent uniquement effectuer un autotest à J+2 et non plus 3 autotests (J0, J2 et J4).  
L'attestation sur l'honneur qui certifie que l'enfant a bien effectué un autotest n'est plus exigée.

À partir du 14 mars 2022, tous les établissements scolaires passent au niveau 1 du protocole sanitaire :

- Fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves et le personnel
- Fin de l'obligation de limiter le brassage entre groupes d'élèves

### 3. Sécurité

• Depuis ce lundi 14 mars, les boitiers PPMS ne bipent plus. Merci pour la résolution de ce problème. Les boitiers seront prochainement testés en situation.

Avant les vacances d'avril, un exercice attentat Risques Majeurs aura lieu.

Un exercice incendie et un exercice attentat/intrusion auront lieu au troisième trimestre.

• L'école remercie la mairie pour tous les travaux de réparation réalisés au cours des derniers mois.

• Avec les beaux jours, la cour est utilisée en dehors du temps scolaire. Les lundis matin, la cour est sale (des bouteilles sont régulièrement retrouvées). Cela a été remonté à la mairie.

**Éléments de réponse** : Mr BISTON a pris note de cette information et va faire la demande auprès du service de garderie en lien avec l'APE. Il est demandé de fermer le portillon de la cour les vendredis soir.

• Chaque jour, les vélos/véhicules doivent être descendus puis remontés par les escaliers. L'utilisation des vélos est un réel plaisir pour les enfants. Cependant c'est une contrainte pour l'équipe. Une demande avait été faite au premier conseil d'école concernant une cabane à vélos. Mr AIRAUD avait pris note de cette demande.

**Question CE** : Une réponse peut-elle être apportée ?

**Réponse** : Il n'y a pas de réponse à ce jour. La demande sera mise au budget.

### 4. Objets à vendre

• **Photos de classe** : Cette année, la vente des photos de classe s'est déroulée en ligne.

**Question CE** : Avez-vous des remarques à faire à ce sujet ? Ce fonctionnement peut-il être envisagé pour l'année prochaine ?

**Réponse** : Le système de commande en ligne a été validé par les parents. Cependant, la mise en scène a moins plus aux parents. Elle était moins joviale que les autres années. Les parents ajoutent qu'ils auraient aimé avoir plus de formats possibles dans le choix des photos individuelles.

• **Objets initiatives** : L'opération « Initiatives » sera renouvelée cette année. Il a été choisi de réaliser 2 objets par classe.

**Question CE** : Les objets sont-ils choisis ?

**Réponse** : Mme MASSON gère ce projet. Il s'agirait d'une boîte en métal (regroupant les dessins de la classe) et d'un tablier (regroupant les dessins de toute l'école).

### 5. Calendrier des activités

• **Carnaval** :

Vendredi 1er avril, nous célébrerons carnaval ! A cette occasion, les enfants arriveront déguisés à l'école. Cette année, un thème commun a été retenu : LA NATURE (animaux, jardin, fleurs, fruits/légumes, insectes, ..)

Nous défilerons dans l'école pour présenter nos déguisements, nous chanterons une chanson aux autres classes puis nous partagerons un goûter. Les parents ont été sollicités pour réaliser des beignets.

A cette occasion, toutes les classes préparent des objets pour décorer l'école. Nous comptons sur le respect de tous pour laisser l'école haute en couleurs !

**Éléments de réponse** : Mr SAINTOT propose la mise en place de panneaux indiquant que les décorations ont été réalisées par les élèves de l'école. Ce même système de panneaux pédagogiques pourrait être mis en place pour le jardin.

• **CPIE** (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Nancy Champenoux) :

Les interventions sont prévues au Parc de Mme de Graffigny :

- Classe 1 : vendredi 3 juin de 10h15 à 11h15
- Classe 2 : jeudi 2 juin de 14h à 15h
- Classe 3 : vendredi 3 juin de 15h à 16h
- Classe 4 : vendredi 3 juin de 9h à 10h

- Classe 5 : vendredi 3 juin de 13h45 à 14h45

Les interventions sont prises en charge financièrement par la mairie qui a un partenariat avec le CPIE.

• **Fêtes des gens qu'on aime :**

Les traditionnelles fêtes des mamans et des papas seront regroupées lors de la fête des gens qu'on aime. La date choisie est le 10 juin. 2 cadeaux seront réalisés et les enfants pourront l'offrir aux 2 personnes de leur choix.

• **Sortie de fin d'année :**

- La classe de GS (5) se rendra à l'Aquarium de Nancy le 17 mai et à l'exposition Dinosaures au jardin botanique le 20 juin.
- Les classes de PS (le 14 juin) et PS/MS (le 21 juin) se rendront à l'Éperon de Lorraine.
- Les classes de MS et GS (2) se rendront à Tipipark le 16 juin.

Il est envisagé de demander une contribution financière des parents pour certaines de ces sorties.

• **Des interventions ont lieu dans les classes :**

- Pour la 2ème année, Mme BERTHELEMY, Animatrice **d'atelier philosophie** ayant suivi le parcours SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble) intervient dans l'école. Cette année, elle intervient auprès de la classe de GS de Mme ATTENOT. Il s'agit d'ateliers de philosophie pour aborder différentes notions : le bonheur, être fort, fille/garçon. Le bilan de l'intervention est très positif. Il s'agit d'une belle expérience à renouveler.
- Mme ZERR intervient dans la classe des MS les mardis matins dans le cadre du projet « une histoire en musique » en lien avec **l'école de musique**. Un projet ayant pour finalité une histoire créée et mise en musique par les enfants. Les objectifs sont multiples : découvrir des instruments, mettre en œuvre des gestes adaptés pour produire des sons, écouter attentivement une musique et exprimer son ressenti, favoriser le travail de coopération entre enfant, mobiliser le langage écrit et oral par la création d'une histoire.

• **BD Villers :**

L'intervention d'auteur aura encore lieu cette année auprès des 2 classes de GS. Ces interventions sont prévues le 12 mai. Elles sont financées conjointement par la mairie et la coopérative de l'école. L'auteur qui intervient cette année est Steven DUDA.

## **6. Questions des parents d'élèves**

### **1. Annulation cycle piscine**

**Question :** Nous venons d'apprendre que le cycle piscine est annulé. Quelles propositions ou alternatives sportives propose la Métropole-ou Municipalité ? Sachant que les enfants de GS n'auront finalement pas bénéficié du Plan « aisance aquatique ».

Les élèves de GS de Mme POLET et Mme ATTENOT devaient se rendre à la piscine du 14 mars au 10 juin 2022. Les parents souhaiteraient que les GS de l'an prochain ne soient pas encore privés du cycle piscine.

**Réponse :** Des choix doivent être faits car il ne sera pas matériellement possible d'accueillir les classes qui étaient initialement prévues pendant la troisième période. La réglementation de la natation scolaire impose un taux d'encadrement plus important pour les classes maternelles (2 MNS/classe) que pour les classes élémentaires (1 MNS/classe) : c'est donc à regret qu'il a été décidé de ne pas accueillir les classes maternelles jusqu'à la fin de l'année scolaire : ceci offrira la possibilité d'accueillir plus de classes élémentaires.

Les parents demandent si le budget alloué aux transports ne pourrait pas être utilisé pour un autre projet. La mairie indique que le budget ne peut pas être déplacé. Il permet de faire des économies dans un contexte d'augmentation du gaz et de l'électricité (+40% / année précédente).

Mr AIRAUD présente un projet : la mise en place de créneaux famille pendant les petites vacances.

## 2. Gel hydro alcoolique / savon

**Question** : Quel est le savon et / ou hydrogel utilisé pour les mains de nos enfants. Les mains sont rouges après une journée d'école. Y a-t-il d'autres produits plus adaptés ?

**Réponse** : La mairie informe qu'il s'agit de produit certifié. Toutes les écoles de la ville utilisent ce produit et il y a des remontées négatives que dans notre école.

Les parents d'élèves ont proposé une marque vosgienne OSANIS qui fournit des mousses lavantes. Les informations seront transmises à Mr BISTON.

Mr DE PUGA informe la mairie que l'eau est très froide et demande si une solution pourrait être proposée. La température de l'eau pourrait être un facteur d'irritation des mains ?

Mr AIRAUD indique d'un projet de lampes UV est en cours. Il reste à mettre en place l'aspect pédagogique du projet.

## 3. Signalétique routière

**Question** : Mise en place d'un point concernant la signalétique routière aux abords des deux passages piétons de l'école Maternelle (rue Albert 1er/ rue sous La Croix). Il serait bien de travailler sur un dispositif plus visible et ludique (panneaux avec des enfants / forme /couleur) afin d'interpeller et accentuer la sécurité aux abords. Beaucoup roulent trop vite malgré le dos d'âne.

**Réponse** : L'aménagement de la route (voirie) est à la charge de la métropole.

Les parents suggèrent de profiter de la journée de la courtoisie au volant pour sensibiliser les parents.

Des actions Pédibus ont été suspendues en raison des conditions sanitaires.

Mr AIRAUD informe qu'une étude porte sur la mise en place d'une limitation à 30km/h sur tous les axes sauf Aiguillettes et Paul Muller.

## 4. Suppression d'un poste d'ATSEM

**Question** : Quelle solution propose la Municipalité ? Une commune comme Villers n'a-t-elle pas les moyens de maintenir ce type de poste relatif à la petite enfance, pourquoi faire des coupes budgétaires à ce niveau ?

**Réponse** :

Le projet présenté permet d'anticiper des problématiques de personnels à terme. Il s'agit d'une réflexion menée par la mairie avec l'inspecteur de l'éducation nationale.

La mairie s'est rapprochée du lycée professionnel de la Tournelle de Pont Saint Vincent qui donne une formation « aide à la personne » pour mettre en place une convention afin d'accueillir des apprentis dans les écoles. Un des objectifs de ce projet est de mettre en avant les valeurs professionnelles du métier des ATSEM. Les ATSEM référentes seront valorisées financièrement (1 par école).

Mr AIRAUD explique que ce projet amènera à l'école la présence :

-d'un apprenti (sur l'année)

-d'un service civique (sur l'année)

- de 2 élèves stagiaires (changement toutes les 3 à 4 semaines de novembre à juin).

Ces apprenants seront issus d'un BAC Pro (16-18 ans)

**Ce projet a suscité de nombreuses questions notamment :**

- Comment faire si le personnel est défaillant ?
  - > La mairie indique que si cela ne va pas avec l'apprenti ou le service civique : on changera. Il s'agit d'une année test. Des réunions d'évaluation pourront avoir lieu toutes les 3 semaines.
  - > Les parents demandent de prévoir une solution de repli si le projet ne fonctionne pas. Ils demandent des retours à fréquence régulière pour rassurer les différents partenaires.
  - > La demande d'une expérimentation à plus petite échelle (une seule école) a été rejetée par la mairie.
- L'équipe pédagogique et les parents s'interrogent sur le bagage, la « qualification » des apprenants. Il s'agit de jeunes qui n'auront pas les compétences des ATSEM actuellement en poste.
  - > Les jeunes seront issus d'une formation BAC Pro. L'équipe enseignante demande une possibilité d'entretien préalable. La mairie refuse cette demande.

- Qu'est ce qui est malléable au niveau des stagiaires ?  
-> Si l'accueil des stagiaires pose problème nous pourrions les attribuer à d'autres écoles ou d'autres lieux.
- Quelle est la marge de manœuvre possible dans notre école du fait de sa structure particulière : 2 bâtiments distincts avec des grands dans les 2 bâtiments différents ?  
-> La mairie affirme qu'il n'y aura pas de marge de manœuvre liée à la particularité structurale de notre école.
- Les parents demandent comment les futurs parents seront-ils au courant de cette convention ?  
-> Le projet est exposé au conseil d'école. Un nouveau point sera fait au 3<sup>ème</sup> conseil d'école.
- Quel est le calendrier du projet ?
- -> Le projet sera effectif en septembre 2022.  
Le délai est jugé trop court.  
La prochaine étape est une réunion réunissant la mairie et l'équipe enseignante (les parents et les ATSEM ne sont pas conviés). Il s'agira d'une réunion par école (spécification locale). La date sera communiquée prochainement à l'équipe enseignante.  
Les parents demandent le degré d'implication des parents d'élèves. La mairie prévoit une communication au 3<sup>ème</sup> conseil d'école. Une réunion peut être envisagée fin avril/courant mai si besoin.
- Mme JUSSY sensibilise sur le fait de prévoir un projet avec/et sans brassage possible pour l'hiver prochain (covid).
- Il faut souligner qu'il s'agit d'une charge de travail supplémentaire pour l'équipe pédagogique (gestion, formation et responsabilité). La mairie confirme que la responsabilité des enseignants sera engagée.

## 7. Prise de rendez-vous pour le dernier conseil d'école

La date du 3<sup>ème</sup> Conseil d'École est fixée au **lundi 13 juin 2021, 17h30.**

La présidente de séance :  
Morgane Bédard



La secrétaire de séance :  
Mme ERARD